

Procès-Verbal
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU FOYER RURAL
17 septembre 2016

Quorum atteint, nous commençons l'AG à 18H25
Feuille d'émergence ci-jointe.

I. Rapport moral et d'activité 2015-2016

Après l'année de transition, nous avons souhaité proposer une année riche en événements, afin de poursuivre la dynamique initié en 2014-2015.

Dès le mois de septembre, en plus des activités annuelles, nous avons organisé une vingtaine de manifestations ponctuelles, toujours avec l'objectif de favoriser le lien social entre les habitants du village et des environs.

Cependant, malgré l'énergie investie dans l'organisation et l'investissement d'un groupe de bénévoles, nous constatons une chute notable du nombre d'adhérents et du taux de participation (surtout sur les activités payantes).

Ce constat ainsi que les problèmes d'organisations liés à une actualité difficile, nous ont largement démotivés.

Aujourd'hui, une grande partie de l'équipe est démissionnaire, et à ce jour, les candidatures ne sont pas suffisantes pour remplacer tous les postes.

Cela pose la question de la pérennité du Foyer à court terme, car selon les statuts le Conseil d'Administration doit être composé de 8 à 15 personnes. Nous étions 7 cette année, qui a été épuisante à plusieurs niveaux. Cela sera d'autant plus difficile de maintenir le projet d'activités si nous étions moins nombreux à être élus cette année.

Lors de la précédente AG, nous avons émis la proposition de réviser les statuts. Les difficultés rencontrées cette année n'ont pas permis de remplir cet objectif.

Nous souhaitons tout de même remercier tous les animateurs, bénévoles ou salariés, qui contribuent à la bonne marche des ateliers et à ceux qui ont participé à quelque niveau que ce soit à la vie de l'association.

Merci également à la Mairie et ses services techniques qui ont mis à la disposition du Foyer Rural les locaux et qui ont fourni un soutien logistique lors du déroulement de nos activités et manifestations.

Nous souhaitons enfin remercier les partenaires ayant, sous forme de dons ou de publicité, permis de faire connaître notre foyer : Super U Magny en Vexin, Librefruit.

Cette année va certainement être décisive concernant le devenir du Foyer Rural. Il faut que les habitants se mobilisent s'ils souhaitent que l'aventure continue.

Bilan des activités de l'année

Le foyer compte 54 adhérents en 2015-2016.
(soit 34 de moins qu'en 2014-2015)

Activités ponctuelles :

| Mois | Date | Activité | gratuit | Participants | Commentaires |
|-----------|------|---|---------|--------------|--|
| septembre | 2 | Foire à tout | | 88 exposants | <input type="checkbox"/> |
| octobre | 22 | Atelier enfants : masques | | 7 | |
| | 23 | Atelier enfants : Citrouilles | | 7 | |
| | 31 | Halloween Gouter & concours | x | 30 + adultes | <input type="checkbox"/> |
| novembre | 7 | Repas Bénévoles | x | 35 | <input type="checkbox"/> |
| | 21 | Moules Frites | | 25 | annulé suite aux attentats |
| décembre | 6 | Bourse aux jouets | | 3 | annulé manque de participants (impact attentats) |
| | 17 | Atelier cuisine adultes | | 0 | annulé manque de participants |
| | 19 | Concert Noël Chorale | x | 40 | <input type="checkbox"/> |
| | 22 | atelier enfant : pâtisserie | | 4 | |
| | | Concours illuminations | x | 3 | annulé manque de participants |
| janvier | 30 | Galette | x | 40 | <input type="checkbox"/> |
| février | 17 | Atelier cuisine adultes | | 0 | annulé manque de participants |
| mars | 3 | Ateliers enfants : Pâques | | 0 | annulé manque de participants |
| | 4 | Ateliers enfants : Pâques | | 0 | annulé manque de participants |
| avril | 10 | Chasse aux œufs | x | 34 | <input type="checkbox"/> |
| | 21 | Ateliers enfants : épouvantails | | 0 | annulé manque de participants |
| | 22 | Ateliers enfants : épouvantails | | 5 | <input type="checkbox"/> |
| mai | 14 | Concert Chorale les jardins de Montagny | x | ? | |
| juin | 18 | Concert apéro Fête de la Musique | x | 40 | <input type="checkbox"/> |

Activités hebdomadaires :

Chorale

Activité phare du Foyer Rural qui a lieu le vendredi soir de 20H30 à 22H30.

Pour l'année 2015/2016, la chorale comptait 21 inscrites, qui ont participé à plusieurs manifestations :

Super U Magny en Vexin : Concert de Noël décembre 2015

Foyer rural de Saint-Gervais : décembre 2015 pour un concert de Noël

Rencontre interchorales à Etrépagny : Mars 2016

Jardins de Montagny : mai 2016

Fête de la Musique à Saint-Gervais : juin 2016, suivie d'un pot de l'Amitié

Danse latine

Activité qui s'est déroulée sur l'année, le mardi soir.

Ce sont des ateliers collaboratifs (pas de professeur de danse mais des passionnés qui partagent leur savoir-faire), proposés gratuitement aux adhérents. 8 personnes y participent. Malgré plusieurs tentatives, il n'y a pas pu avoir de démonstrations cette année. Nous tenterons de l'organiser l'année prochaine, si le groupe souhaite poursuivre les ateliers.

Atelier tricot

4 adhérents participent régulièrement à ce nouvel atelier tricot qui a lieu 2 fois par mois le mardi après-midi (14h-16h).

Bilan : Nous avons proposé plus d'activités cette année, notamment à l'attention du public adulte.

Voici ce que nous pouvons constater sur l'année :

- Baisse des fréquentations des ateliers enfants. Mis à part les ateliers de la Toussaint, le nombre d'inscrits a largement diminué lors de ces ateliers. L'organisation en semaine, pendant la journée, ne favorise pas le taux de participation. De plus, les enfants scolarisés à St Gervais s'initient à de multiples activités pendant les TAPs (sculpture, marionnettes, théâtre, sport, ...). Nous faisons le constat que ces activités ne répondent plus à la demande des jeunes bercagniens et bercagniennes. Ils ne seront pas renouvelés l'année prochaine.
- Les activités gratuites remportent un très large succès, alors que les activités payantes voient les inscriptions diminuer par rapport à l'année dernière.
- Nous notons que certaines activités proposées l'an dernier et renouvelées cette année ont eu moins de succès malgré le boitage mensuel effectué pour informer des activités.
- La réussite de la foire-à-tout nous a permis de financer l'année. Plusieurs personnes présentes ont notifié qu'elles trouvaient l'emplacement mieux que lorsque la foire-à-tout avait eu lieu dans le parc.
- Quelques personnes évoquent un problème de communication. Il faudrait passer au numérique. Frédérique Huysentruit qui était déjà entrée en contact avec nous durant l'été nous confirme que le site de la Mairie est nouveau et fonctionne. Elle nous propose de relayer les activités et l'actualité du Foyer Rural.
- Il est à nouveau rappelé l'envie de développer la communication et le partenariat entre la Mairie et le Foyer Rural. Une réunion va bientôt avoir lieu entre le bureau et la Mairie.

Vote : approbation du bilan moral

| POUR | CONTRE | ABSTENTION |
|--|---------------|-------------------|
| A l'unanimité des présents et des voix données par pouvoirs | 0 | 0 |

II. Rapport financier 2015-2016

| <i>Recettes</i> | |
|------------------------|----------------|
| Ahésions chorale | 1760 |
| Subvention super u | 500 |
| Fat | 1574,16 |
| TOTAL | 3834,16 |

| <u>Postes de dépenses</u> | |
|----------------------------------|----------------|
| <u>Chorale</u> | 2113,12 |
| Hélène | 1083,57 |
| ursaff | 877,47 |
| 25 parapluies+cd | 122,77 |
| bandanas | 29,31 |
| <u>Divers</u> | 174,22 |
| timbres | 17,6 |
| impression flyers | 84 |
| point p | 12,62 |
| photocopies | 60 |
| <u>Halloween</u> | 13,89 |
| bonbons gagnants+ moule manqué | 13,89 |
| Goûter atelier Noel | 30,44 |
| Boîtage | 20 |
| Galettes | 112,49 |
| Carte cadeaux illuminations 3*20 | 60 |
| Chasse aux œufs | 56,66 |
| Atelier épouvantail | 59,85 |
| Apéro fête de la musique | 70,12 |
| Flours remerciements | 75 |
| | 2785,79 |

Une personne de l'Assemblée nous informe que 50% du montant du matériel acheté par le Foyer pourrait être remboursé par la Fédération. Malgré les nombreux contacts que nous avons eus avec la Fédération, nous ne sommes pas au courant. Nous reprendrons contact avec la Fédération pour éclaircir ce point, la Fédération nous ayant informé que cela s'applique à un certain type de matériel dont nos achats n'ont pas fait partie.

Bien que nous soyons une association de loi 1901 donc à but non lucratif, nous devons assurer un fond de roulement nécessaire au bon fonctionnement de l'association. Par voie de conséquence, nous ne pouvons pas nous contenter de proposer uniquement des activités gratuites.

Une subvention de 700 €uros de la part de la Mairie a été votée mais bloquée, étant donné l'incertitude de l'avenir du Foyer Rural. Si la Foyer continue, la subvention sera débloquée.

Vote : approbation de l'exercice financier 2015-2016

| POUR | CONTRE | ABSTENTION |
|--|---------------|-------------------|
| A l'unanimité des présents et des voix données par pouvoirs | 0 | 0 |

III. Election du tiers sortant du Conseil d'Administration.

Rappel : Tous les membres du CA sont élus pour 3 ans, par l'Assemblée Générale. Ils sont renouvelables par tiers chaque année. Les membres sortants sont rééligibles. Les membres du CA doivent être âgés de plus de 18 ans et jouir de leurs droits civiques et politiques. Ils ne doivent recevoir aucune rétribution en raison de leur fonction.

Le Conseil d'Administration possède 15 sièges renouvelables par tiers tous les ans (soit 5 par an). L'usage veut que l'on tire au sort les sièges renouvelables durant les 3 premières années.

Démissionnaires :

- Mme Bourgis, secrétaire adjointe
- Mme Cadinot
- Mme Dinh, présidente
- Mme Laroche, présidente adjointe
- Mme Singer, trésorière

Mme Basset, secrétaire, et Mme Perret, trésorière adjointe, restent membres du Conseil d'Administration.

Appel à candidatures pour les sièges vacants :

1. – M. Lecocq
2. – Mme Domaine
3. – M. Domaine
4. – Mme Frin
5. -
6. –

Vote : élection du tiers sortant du Conseil d'Administration

| Noms | POUR | CONTRE | ABSTENTION |
|-------------|--|--------|------------|
| Mme Domaine | A l'unanimité des présents et des voix données par pouvoirs | 0 | 0 |
| M. Domaine | A l'unanimité des présents et des voix données par pouvoirs | 0 | 0 |
| Mme Frin | A l'unanimité des présents et des voix données par pouvoirs | 0 | 0 |
| M. Lecocq | A l'unanimité des présents et des voix données par pouvoirs | 0 | 0 |

Le CA ainsi constitué se réunira prochainement pour élire le nouveau bureau.

IV. Projets à venir

Même si plusieurs suggestions ont été émises pendant l'Assemblée Générale, ce point a été décalé et sera abordé par le nouveau Conseil d'Administration.

V. Fixation du montant des cotisations 2016-2017

Les cotisations pour adhérer au Foyer sont à ce jour de 10 € pour les enfants (- de 18 ans) et 15 € pour les adultes (sur 10 €, 1,50 € sont reversés au Foyer, le reste va à destination de la Fédération et des assurances pour les activités). L'Assemblée Générale doit fixer le prix de cotisation pour le prochain exercice.

L'Assemblée Générale propose de garder le tarif de base. Une proposition de tarif dégressif a été émise : 28 € pour un couple, 45 € pour 2 adultes et 2 enfants.

Vote : Adoption du montant des cotisations

| POUR | CONTRE | ABSTENTION |
|--|---------------|-------------------|
| A l'unanimité des présents et des voix données par pouvoirs | 0 | 0 |

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

Mme BASSET, secrétaire
P/O de la Présidente du Foyer Rural

Le Foyer Rural de Saint-Gervais
10 rue des Garennes
95420 Saint-Gervais